

Concours international
de **POÉSIE**
en langue française

ouvert aux jeunes
de 9 à 25 ans

1 OCTOBRE 2016
au 31 JANVIER 2017

✓ THÈME 2017
Infiniment grand,
infiniment petit :
la beauté d'un monde

DES MOTS
POUR NOTRE TERRE

TERRE - SOLEIL - AIR - NUAGES
PRINTEMPS - ÉTÉ - AUTOMNE - HIVER - NUIT
MER - EAU - HERBE - ANIMAUX - HUMAIN - OCÉAN - SABLE
CIEL - FEU - VENT - RIVIÈRE - SAISON - NATURE
JOUR - FLEUR - INSECTES - NEIGE - GLACE

Organisé par le Centre pour
l'UNESCO Louis François
<http://centre-unesco-troyes.com>
<https://www.facebook.com/centre.unesco.troyes>





Concours international de poésie en langue française

« Des mots pour notre terre »

Art 1. Le Centre pour l'UNESCO Louis François de Troyes organise, le premier **concours international de poésie en langue française** « Des Mots pour notre Terre » destiné aux enfants et jeunes du monde, de 9 à 25 ans, que leur langue maternelle soit ou non le français.

Le thème général porte l'attention sur le changement climatique et le développement durable, avec l'intitulé poétique pour 2017:

"Infiniment grand, infiniment petit : la beauté d'un monde".

À travers leur poème, les participants au concours exprimeront leur sensibilité à la **richesse du monde naturel**, conformément à l'objectif de préservation poursuivi par l'**UNESCO**. Ils démontreront leur amour de la nature et leur attachement à la préservation de la planète.

Art 2. Il comprend quatre catégories: 9-12 ans, 13-15 ans, 16-18 ans, 19-25 ans.

Art 3. Le poème doit être rédigé en langue française, en vers ou en prose, sur le thème proposé. La forme du poème, le nombre de vers et de strophes, sont libres mais la taille du poème ne devra pas excéder une page de format A4.

Le haïku peut être utilisé à condition de respecter sa composition. Les calligrammes sont acceptés s'ils sont accompagnés d'une copie du poème écrit sous forme de texte classique. Le poème peut être illustré, si l'illustration n'affecte pas sa lisibilité.

Art 4. Le participant veillera à présenter une œuvre inédite dans le respect du droit d'auteur. Un seul poème par participant, la création pourra être à titre individuel ou collectif.

Art 5. Toute production ne respectant pas les conditions de participation (langue française, thème, format du poème, lisibilité...) sera éliminée d'office.

Art 6. Les poèmes seront adressés, avant le 31 janvier 2017 minuit, **par voie électronique en format PDF uniquement**, à :

cpi@centre-unesco-troyes.org

ou par voie postale, aux frais du participant, à :

Centre pour l'UNESCO Louis François
Hôtel du Petit Louvre
2 rue de la montée Saint Pierre
B.P. 279 Troyes CEDEX - France

Art 7. Il est **impératif** de remplir l'étiquette réponse et de la joindre à l'envoi. Dans le cas d'une participation en milieu scolaire, le nom de l'établissement, son adresse, la classe, le nom de l'enseignant responsable et un e-mail devront également être renseignés.

Art 8. Le jury, composé de représentants du Centre pour l'UNESCO et de professionnels d'horizons culturels divers, procédera à la sélection de 50 poèmes lauréats selon les critères suivants : respect du thème, structuration, musicalité, maîtrise de la langue française et originalité.

Art 9. La liste des 50 lauréats sera publiée le 22 avril 2017, **Journée de la Terre**, sur notre site internet :

<http://centre-unesco-troyes.org>

ainsi que sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/centre.unesco.troyes>

Tous les lauréats seront récompensés indépendamment de leur nationalité. S'ils ne peuvent pas se rendre à la remise de prix, leur prix leur sera expédié, sous un délai d'un mois après la remise officielle. Aucune contestation ne sera admise passée une période de 30 jours après la désignation des gagnants.

